

DECLARATION DE PERFORMANCES D'UNE GAMME DE DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

1. Code d'identification unique du produit type:

CERTILUX FPP
CERTILUX FPV

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Informations présentes sur l'étiquette de traçabilité :

N° AR de commande + N° d'appareil + Date de fabrication

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

3.1 Description du produit :

Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur monté en façade à lames polycarbonate ou verre.

3.2 Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées

- Pose en façade de 0° à 30° sauf 0° pour le cadre D.

- Domaine dimensionnel : L et H sont les cotes trémies costière ou appareil

L = Largeur trémie en m et H = Hauteur trémie en m

$0,503 \leq H \leq 3,018$ et $0,5 \leq L \leq 2$

en lame en polycarbonate

$0,503 \leq H \leq 2,028$ et $0,5 \leq L \leq 1,6$

en lame en verre

Avec $0,25\text{m}^2 \leq A_v^* \leq 6\text{m}^2$

Avec $0,25\text{m}^2 \leq A_v^* \leq 3,25\text{m}^2$

* $A_v = L \times H$

3.3 Fonctionnement :

Ouverture fermeture pneumatique

P. de service : 10 à 20 bars

Volume du vérin : 2,1 NI pour les appareils de 4 et 5 lames et 4,1 NI pour les appareils à partir de 6 lames sous 10 bars.

(Possibilité d'utiliser une pression de 6 bars pour usage du DENFC en aération).

3.4 Options possibles :

Position d'attente et de sécurité

Déclencheur thermique selon la norme en vigueur.

Mini brise-vent latéral sauf cadre D.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Raison sociale : SOUCHIER-BOULLET SAS

11 rue des Campanules

CS 30066

77436 MARNE LA VALLEE Cedex 2

France

Unité de fabrication : SOUCHIER-BOULLET SAS

11 rue du 47^{ème} R.A.

70400 HERICOURT

France

6. 7. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

L'organisme notifié TÜV Rheinland N° 0336 a délivré un certificat de constance des performances conformément à l'Annexe ZA de la norme EN 12 101-2 2003 selon le Système 1, en s'appuyant sur l'inspection initiale de l'usine, le contrôle de production en usine et la surveillance continue du contrôle de production en usine.

Certificat CE N° 0336 – RPC – 6742-1-2

N : DoP LUX FPP-FPV_indB1

**DECLARATION DE PERFORMANCES
D'UNE GAMME DE DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMEEES ET DE CHALEUR**

9. Performances déclarées :

Spécifications techniques harmonisées: EN 12101-2:2003	Caractéristiques essentielles	Performance
	Conditions nominales d'activation / sensibilité Dispositif de déclenchement Mécanisme d'ouverture Entrées et sorties	Présent Présent Présentes
	Temps de réponse Fiabilité Ouverture sous charge (neige, vent) Température ambiante basse Résistance au feu	≤ 60 s
	La fiabilité opérationnelle Fiabilité	Re 1000 (+10 000), Type B
	Efficacité de fumée / extraction de gaz chaud Surface utile	$A_a = A_v * x C_v^{**}$
	Paramètres de performance en cas d'incendie Résistance à la chaleur Stabilité mécanique Réaction au feu du remplissage:	B ₃₀₀ 30 $\Delta A_{trémie} < 10 \%$ Lames verre A1 Lames polycarbonate B-s1;d0
	Performance dans des conditions environnementales: Ouverture sous charge Température ambiante basse Stabilité sous charge éolienne Résistance aux vibrations induites par le vent (où incluse) Résistance à la chaleur	SL NPD T(-25) WL 1500 $\omega_0: > 10\text{Hz}, \delta: > 0,1$ B ₃₀₀ 30
	Durabilité: Temps de réponse (temps de réponse) Fiabilité opérationnelle Paramètres de performance en cas d'incendie	≤ 60 s Re 1000 (+10 000) ≤ 60 s; $\Delta A_{trémie} < 10 \%$

**Détermination coefficient aéralique

$0,25 \leq A_v \leq 6 \text{ m}^2$	$500 \leq L < 1000$	$1000 \leq L \leq 2000$
H < 1000	$C_v = 0,50$	$C_v = 0,50$
H ≥ 1000	$C_v = 0,50$	$C_v = 0,62$

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par: **David Maillart – Responsable R&D**

Le 06/02/2018
A Lognes

